



LETTRE

Février 2026



SOMMAIRE

- . Le mot du président
- . La reine change de couleur
- . Assemblée générale
- . Tout savoir sur le PSE
- . Nosémose et diarrhée chez l'abeille
- . Les récoltes de la ruche : la propolis

Retrouvez toutes les informations du GDSA73
sur notre site internet www.gdsa73.fr

Mise en page

Joseph FABIANO : josephfabiano@gdsa73.fr



Contacts GDSA 73

Président : Frédéric FEAZ

presidentgdsa73@gmail.com

Tél : 06 85 25 44 05

Vétérinaire conseil : Dr Claude GOTTARDI

g2cdjm@gmail.com

Vice-président : Cyril VALLIER

cyril.vallier@gdsa73.fr

Trésorière : Edith CHARIGLIONE

ec.hermillon@gmail.com

Trésorier adjoint : Kléber LUYAT

kluyat@gmail.com

Secrétaire : Gilles FRACHER

fgprestation@orange.fr

Secrétaire adjoint : Olivier FERNANDEZ

ofermand@free.fr

Responsable Formations : Sébastien DURAZ

sebastienduraz73@hotmail.fr

Animateur réseau Frelon : Yves BONNIVARD

yves.bonnivard@laposte.net

Animateur réseau Aéthina : Joseph FABIANO

josephfabiano@gdsa73.fr

Resp. Rucher Technique : Cyril VALLIER

cyril.vallier@gdsa73.fr

Resp. Gestion PSE / TSA : Gilles FRACHER

fgprestation@orange.fr

LA D.D.C.S.P.P.

321 Chemin des Moulins

BP 91113

73 011 CHAMBERY Cedex

Tél : 04 56 11 05 77

Le mot du président...

Bonjour à toutes et à tous

Chers amis et amies,

Après une petite absence, je suis heureux de vous retrouver et d'être de retour à la présidence du GDSA de la Savoie.

Je tiens à remercier chaleureusement Cyril pour avoir assuré mon remplacement durant ces six mois avec sérieux et engagement.

Il a su garantir la continuité de nos actions au service des apiculteurs savoyards.

L'apiculture savoyarde traverse une période exigeante qui nécessite rigueur, vigilance et engagement collectif.

L'adhésion au GDSA de la Savoie est aujourd'hui plus que jamais essentielle pour garantir la santé et la pérennité de nos colonies.

Notre structure vous accompagne techniquement et sanitaire tout au long de la saison apicole.

Nous rappelons l'importance impérative de traiter vos ruches avec des traitements disposant d'une AMM (Autorisation de Mise sur le Marché).

Ces traitements homologués sont les seuls à assurer une lutte efficace, maîtrisée et conforme à la réglementation contre le varroa et les autres pathologies.

(Pour rappel , les tarifs des médicaments AMM sont les plus bas sur le plan national)

L'utilisation de produits non autorisés fragilise vos colonies et engage votre responsabilité.

L'efficacité sanitaire repose sur une action collective menée à l'échelle du département.

Votre adhésion permet de financer des actions concrètes de prévention, de surveillance et d'accompagnement technique.

Face à la pression croissante du frelon asiatique, notre mobilisation est indispensable.

La destruction des nids est organisée par l'intermédiaire du GDS des Savoie, en coordination avec notre réseau.

Ce dispositif constitue un soutien précieux pour protéger durablement vos ruchers.

Afin de renforcer encore cet accompagnement, nous allons augmenter le nombre de formations sur le terrain, au plus près de vos exploitations.

Ces rencontres pratiques permettront d'échanger, de partager les expériences et d'améliorer collectivement nos pratiques sanitaires.

Adhérer, c'est protéger ses ruches, bénéficier d'un appui technique renforcé et défendre l'apiculture savoyarde dans son ensemble.

Nous comptons sur votre engagement, vos déplacements lors des formations ou conférences proposées et vous remercions pour votre confiance

Février 2026

Fred FEAZ

La reine change de couleur ...



Cette année , je m'habille en blanc.



Assemblée Générale

Si quorum non atteint

Assemblée Générale extraordinaire

Samedi 11 avril 2026

***Espace François MITTERAND
Montmélian***

Ordre du jour :

- . 13h45 Ouverture de l'Assemblée Générale
- . Modification des statuts : Vote
- . Bilan moral : Questions—Vote
- . Bilan financier : Questions—Vote
- . Election du 1/3 sortant

A l'issue sera proposé un exposé sur le Frelon Asiatique

- . Bilan saison 2025
- . Perspectives 2026

Intervenant : Laetitia BUGEY (Animatrice de la section apicole du GDS des Savoie)

Durée : 1H



TOUT SAVOIR SUR LA VISITE PSE

PROGRAMME SANITAIRE D'ÉLEVAGE

Un apiculteur au service des apiculteurs



C'EST QUOI ?

La visite PSE est avant tout une **visite de conseil** dont vous bénéficiez en tant qu'adhérent au GDS et à son PSE.



PAR QUI ?

Un Technicien Sanitaire Apicole (TSA) qui est un apiculteur expérimenté ayant suivi et validé une formation spécifique sur la santé des abeilles.



COMMENT ?

La visite sanitaire est un moment d'échange sur vos pratiques sanitaires entre vous et le TSA. La discussion s'appuie sur votre registre d'élevage mais peut se faire également en observant quelques ruches, en faisant des comptages varroas... A l'issu de cette visite, une fiche est remplie avec les observations puis signée.



OÙ ?

Chez vous, sur un rucher ou non.



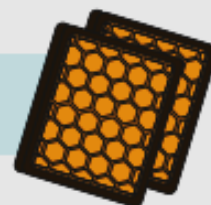
QUAND ?

Le RDV est à convenir entre vous et le TSA.
Une visite tous les 5 ans est nécessaire pour pouvoir bénéficier de la délivrance des médicaments par le GDS.



POURQUOI ?

Cette visite est obligatoire, imposée par le PSE. Elle s'effectue auprès des adhérents du GDS à raison d'une visite minimum pour la période du PSE (5 ans) sous l'autorité et la responsabilité du vétérinaire référent mais **elle n'a pas vocation à contrôle**. Elle a pour objectif d'apprécier vos pratiques apicoles et l'usage des médicaments obtenus via le PSE.



Le saviez-vous ?
QU'EST-CE QU'UN PSE ?

Un programme sanitaire d'élevage PSE permet d'accorder pour 5 ans à des groupements agréés, tels que les GDS, le droit de détenir et délivrer, des médicaments vétérinaires à leurs adhérents dans des conditions précises. La visite à chaque adhérent pendant la période de validité du PSE fait partie de ces conditions.

TÉMOIGNAGES



"Je ne savais pas que nous pouvions avoir des échanges techniques avec vous ainsi. En particulier sur les médicaments antivarroa et les méthodes biotechniques, j'ai appris pleins de choses et vais tester ces nouvelles idées cette année (retrait de cadre de couvain, changement des cires, pratiquer un 2^e traitement...)"

Ce serait vraiment intéressant de poursuivre nos discussions avec d'autres apiculteurs également pour comparer nos méthodes."

"Merci pour ces échanges j'ai appris beaucoup de choses et en particulier que je pouvais modifier et améliorer encore la gestion de mes colonies pour lutter contre varroa. Parfois je pense que c'est le frelon ou la teigne qui ont détruit mes colonies, mais peut-être est-ce varroa. Je comprends mieux son impact sur mes abeilles maintenant. Quand est-ce que l'on se revoit ?"



"Ces visites sont très importantes pour nous au GDS, elles nous permettent d'échanger avec tout un réseau d'apiculteurs sur nos pratiques apicoles et sanitaires. Autour d'un café ou d'un verre d'eau, avec simplicité ou humour, on prend le temps de discuter des traitements antivarroa ou des pièges à frelon, mais aussi de toutes les pratiques d'hygiène au rucher et des méthodes, parfois très simples à mettre en place, pour aider nos abeilles. Souvent on nous demande aussi comment faire un essaim artificiel ou comment bien nourrir les abeilles ; et je réponds bien volontiers en fonction de chaque cas."

Et quand quelque chose ne va pas, j'explique pourquoi, sans donner de leçon, et surtout je propose des idées. Parfois on ouvre des ruches, on fait un comptage. Ces actions nous prennent beaucoup de temps, je passe en moyenne 2h par apiculteur (hors déplacement !), mais elles sont vitales ! J'apprécie beaucoup ces contacts très humains et j'aime voir les jolis ruchers de nos régions et l'ingéniosité de nos apiculteurs !"

COORDONNÉES DE VOTRE TSA



INFOS
 apiculture.frgds-aura@reseauugds.com

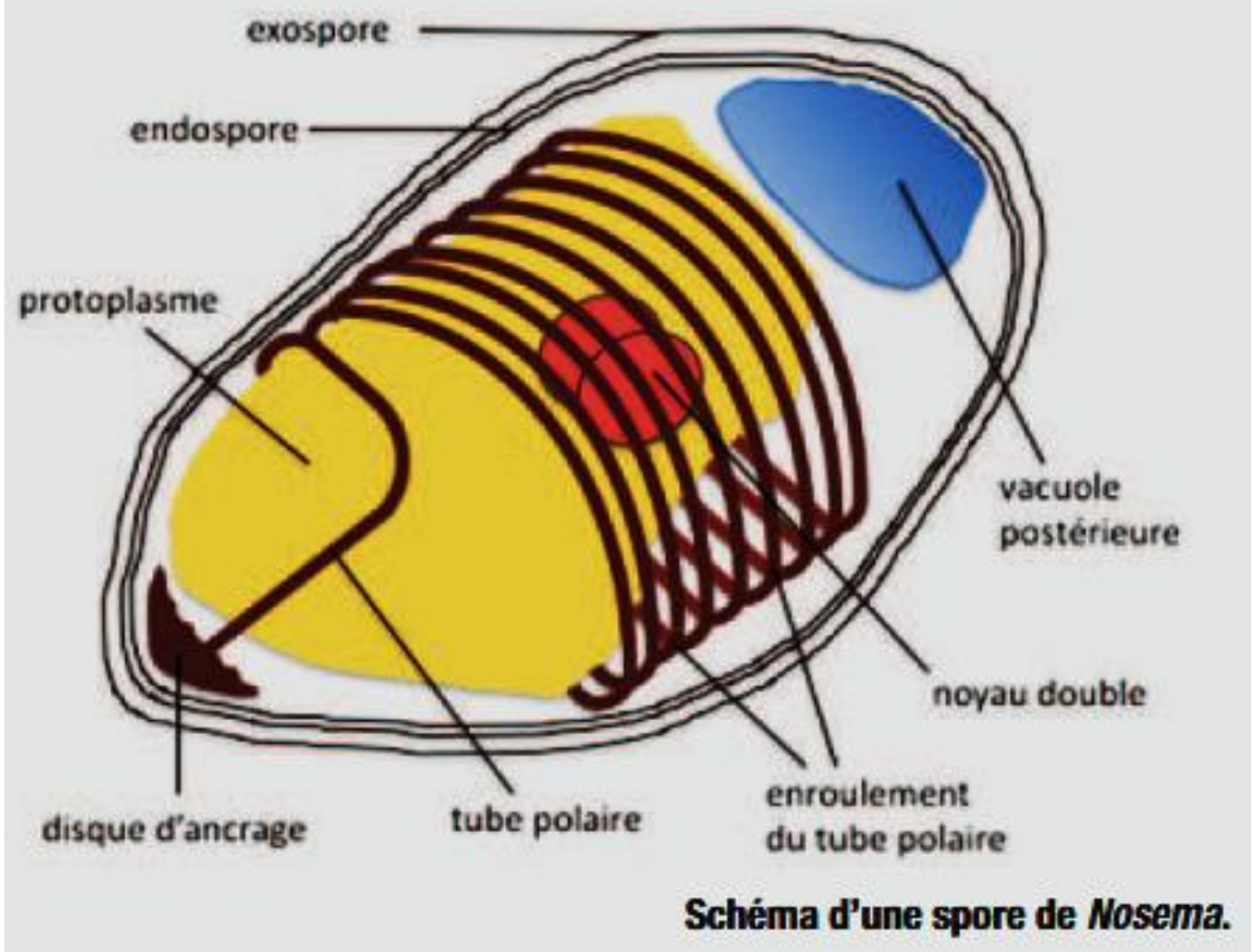
Nosémose et diarrhée chez l'abeille



Cellules de l'épithélium intestinal infestées de très nombreuses spores.

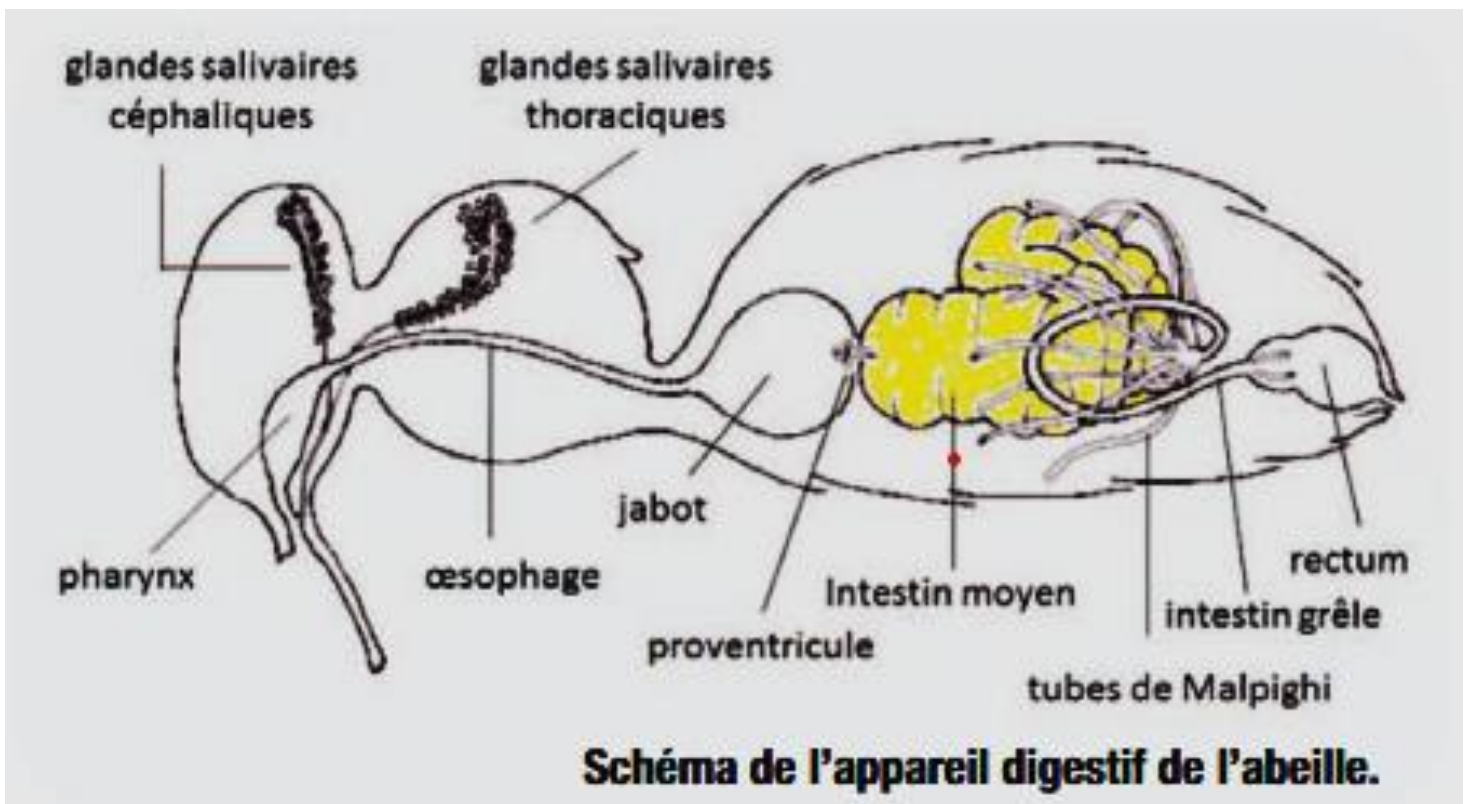
(Gros. 1 : 920)

La nosémose est une maladie parasitaire de l'abeille mellifère. Elle est causée par un protozoaire (parasite intracellulaire obligatoire) appelé Nosema, qui peut atteindre les trois castes d'abeilles (reine, ouvrières et mâles). Ce parasite se décline en deux espèces : *Nosema apis* (*N.apis*, responsable de la nosémose de type A) et *Nosema ceranae* (*N.ceranae*, responsable de la nosémose de type C). Les deux espèces peuvent coexister dans une même colonie et/ou dans un même rucher et/ou dans une même région. Toutefois, on constate que *N. apis* est davantage présent dans les zones froides et que *N.ceranae* se développe surtout dans les zones chaudes (*N.ceranae* est donc plus largement représenté en France).



La nosérose de type A (due à *N. apis*) est actuellement classée en danger sanitaire de première catégorie (DS1). Sa présence confirmée dans un rucher doit être suivie par la mise en place de mesures de police sanitaire (mesures de confinement, de surveillance, éventuellement de destruction des colonies malades et d'interdiction d'utilisation des produits de la ruche pour le nourrissage).

Nosema est un pathogène opportuniste des abeilles adultes, il se développe dans l'intestin moyen des abeilles. Les abeilles se contaminent en ingérant des spores, agents de contamination mais aussi formes de résistance du parasite. Les spores peuvent résister six semaines dans les cadavres d'abeilles, plus d'un an dans les déjections et quatre mois dans le miel, elles résistent aussi à la réfrigération et à la congélation, mais sont détruites par la chaleur à 60°C.



Lors des échanges entre abeilles (échange de nourriture par trophallaxie) ou lors du nettoyage de la ruche, les abeilles peuvent ingérer des spores (un minimum de 20 à 90 spores est nécessaire) qui infestent ensuite les cellules de leur intestin moyen, s'y multiplient puis les détruisent. Les spores ainsi libérées deviennent infestantes pour d'autres cellules intestinales du même hôte (auto- infestation), d'autres spores sont éliminées dans les déjections (en 2 à 5 jours) et peuvent ainsi devenir infestantes pour d'autres abeilles de la même colonie, ou pour d'autres colonies du même rucher (par dérive ou pillage), ou pour d'autres ruchers (par pillage). Les cadres contaminés ainsi que les points d'eau contaminés par les déjections d'abeilles porteuses de spores sont des sources importantes d'infestation.

L'ingestion de spores ne conduit pas forcément au développement de la nosérose-maladie. En effet, la maladie ne se déclare qu'en présence de facteurs favorisants. On note d'une part des facteurs environnementaux : la chaleur pour *N. ceranae*, tandis que pour *N. apis* : des hivers longs et humides, des périodes pluvieuses sont responsables d'un confinement qui empêche le vol de propreté et conduit donc à la multiplication du nombre de cycles parasites. L'exposition concomitante aux pesticides a un effet synergique : l'effet de *Nosema* ajouté à celui des pesticides est supérieur aux effets des deux agents séparés.



La colonie affaiblie par la nosémose a tenté en vain de reprendre l'élevage de couvain.

D'autre part, des facteurs zootechniques peuvent favoriser le développement de la nosémose-maladie. La consommation de miellat, qui contient des sucres irritants peu digestibles pour les abeilles (mélézitose, raffinose), peut induire des lésions du tube digestif favorisant le développement de *Nosema*. De même le nourrissage avec du sirop liquide peut provoquer de la diarrhée et secondairement la nosémose. Enfin, l'emplacement des ruches revêt son importance, des ruches mal aérées et placées dans un environnement humide seront plus sujettes au développement de la diarrhée.

Les symptômes de nosémose apparaissent surtout au printemps pour *N.apis* (mais aussi en hiver et à l'automne) et toute l'année pour *N.ceranae*. Mortalité au pied de la ruche, dépopulation, diminution de la production (suite à la diminution de la taille de la colonie, du couvain et des réserves), remérage fréquent au printemps (si la reine est atteinte) sont autant de symptômes non spécifiques de la nosémose.

Des troubles digestifs peuvent être constatés : diarrhée (présence de souillures brun foncé sur le corps de la ruche, sur le toit et la planche d'envol) ou constipation (abdomen distendu et globuleux du fait de l'accumulation des spores dans l'intestin). Il est important de savoir que l'on peut observer des symptômes de diarrhée sans qu'il y ait nosérose et inversement il peut y avoir nosérose sans symptôme de diarrhée. La nosérose peut aussi provoquer des troubles nerveux : abeilles trainantes, tremblantes, grimpant aux brins d'herbes, incapables de voler, sur ces symptômes nerveux la nosérose peut être confondue avec la paralysie chronique ou avec une intoxication.



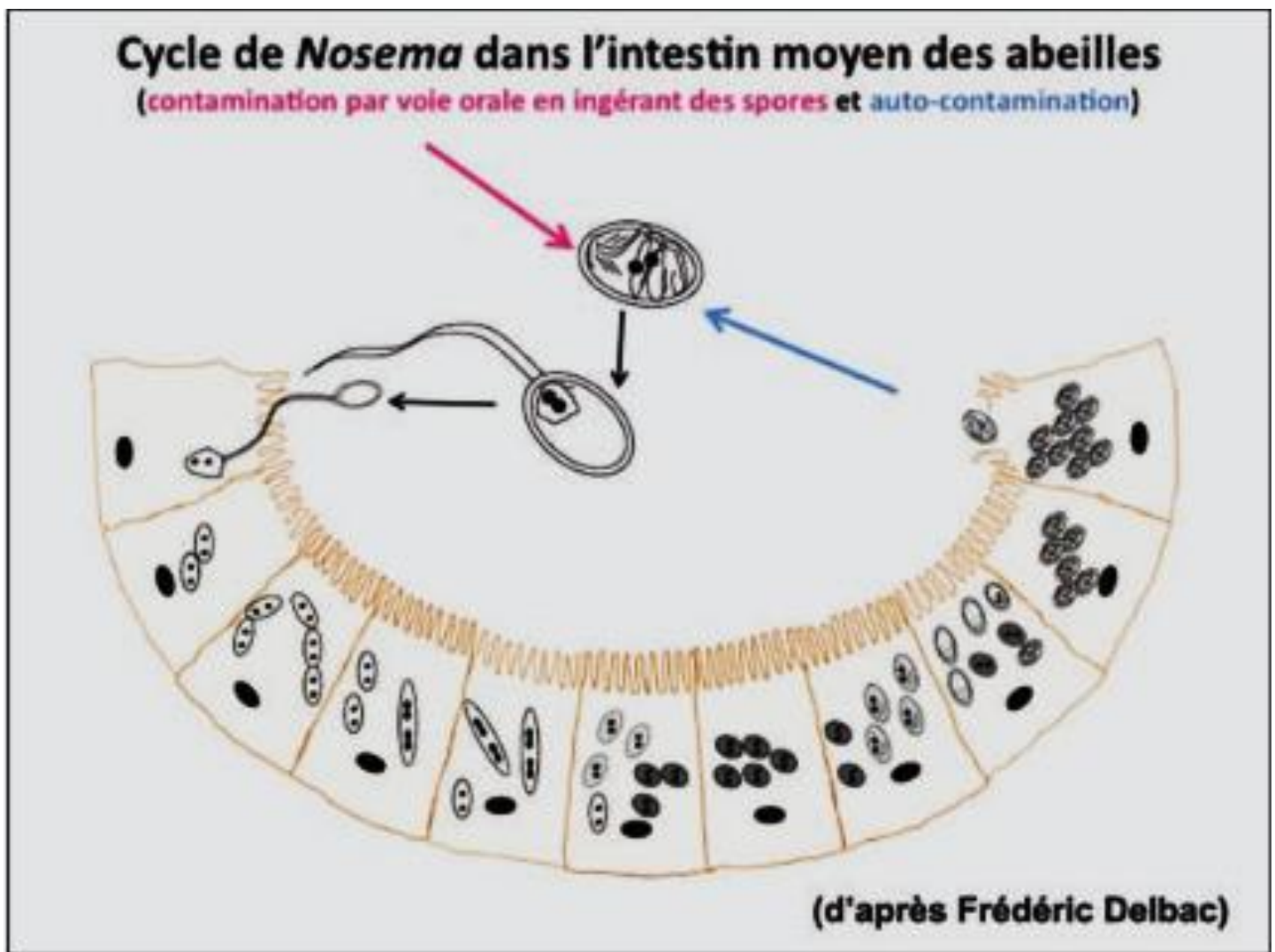
Dépopulation, avec une grappe extrêmement réduite en fin d'hiver.



Paroi externe de ruche présentant de nombreuses traces de déjections pouvant être dues à une nosérose (*N. apis*).

Le diagnostic de nosémose reste difficile car la présence de spores dans l'intestin des abeilles n'engendre pas obligatoirement la nosémose- maladie. En cas de suspicion de nosémose, il est conseillé de faire réaliser une recherche du parasite et un comptage du nombre de spores par abeille par un laboratoire agréé.

Au rucher, un test simple permet de suspecter la nosémose : l'observation de l'intestin des abeilles malades. Après avoir sectionné la tête de l'abeille puis tiré délicatement sur l'extrémité de l'abdomen, l'intestin est extériorisé, de couleur brun-rouge en temps normal, l'intestin infesté devient transparent.



Cycle de *Nosema* dans l'intestin moyen (d'après F. Delbac).

Il n'existe pas de traitement contre la nosémose, la prévention de cette maladie apparaît donc essentielle et requiert la mise en place de bonnes pratiques apicoles : utiliser des abeilles rustiques et des reines vigoureuses et jeunes, bien exposer les ruchers (aérer correctement les ruches, incliner légèrement les ruches vers le trou d'envol pour éviter l'entrée et la stagnation de l'eau, ne pas déposer directement les ruches sur le sol, éviter l'alignement des ruches pour

limiter la dérive). La prophylaxie passe aussi par l'utilisation de matériel apicole en bon état et étanche ainsi que par la réforme des vieux cadres qui sont riches en contaminants (il est conseillé de changer deux à trois cadres par ruche et par an).

Les provisions pour l'hivernage doivent être suffisantes, mais il faut éviter si possible d'hiverner les colonies sur des réserves de miellat.

Attention aussi à la composition des nourritures artificielles, qui ne doivent pas altérer les fonctions digestives des abeilles. Il est déconseillé de nourrir les colonies avec du miel qui peut être contaminé par des spores. Bien traiter contre la varroose permet de limiter les risques de carences protéiques qui peuvent favoriser la nosémose.



Les récoltes de la ruche : la propolis

Antibiotique naturel de la ruche et véritable trésor !

La propolis est une substance collante (résine) que recueillent les abeilles à partir d'arbres, de certains végétaux, parfois autour des bourgeons et les écorces des arbres (les conifères, marronnier, bouleau, frêne, prunier, orme, chêne, saule et surtout plusieurs espèces de peupliers) et qu'elles utilisent pour sceller les fissures de la ruche, les trous de la colonie, pour renforcer et réparer les vieux rayons.

La propolis qu'on appelle souvent « colle d'abeille », possède aussi des propriétés antimicrobiennes (substances chimiques appelées turpines), qui contribuent à assainir la ruche.



L'ouverture, nommée le « trou d'envol », qui se trouve à l'entrée de la ruche, est constamment ajustée et remodelée à l'aide de propolis afin d'adapter ses dimensions et son orientation en fonction des conditions climatiques.

Ce passage constitue par la même occasion une sorte de chambre de stérilisation à l'entrée de la ruche, d'où le nom propolis qui signifie, en grec ancien, « devant » (**pro**) la « cité » (**polis**).



Elle recueillie par les butineuses et ramenée à la ruche dans les corbeilles à pollen.

La propolis joue également un rôle hygiénique en créant une couche protectrice contre les invasions microbiennes ou fongiques.



Dure et friable à 15 °C, la propolis devient molle et malléable aux alentours de 30 °C, puis collante ou gluante à des températures plus élevées.

Sa couleur peut varier du jaune clair au brun très foncé, presque noire, en passant par toute une gamme de bruns suivant les types de résines recueillies par les ouvrières.

Elle possède une saveur âcre, voire amère, et dégage une odeur douceâtre liée aux résines aromatiques qu'elle renferme.



Les abeilles savent momifier des animaux ! Quand un intrus trop gros pour être évacué meurt dans la ruche (rat ou souris), elles le propolisent : elles le recouvrent d'une matière à base de propolis pour éviter sa décomposition et ainsi les infections !



Récolte propolis : de cadre ou de grattage

Tapis à propolis





Fabriquée par les abeilles *pharmaciennes* la propolis est une alliée précieuse pour la santé.

On attribue généralement les propriétés thérapeutiques (antiseptiques, antibactériennes, Antioxydantes, anti-inflammatoires...) de la propolis à sa teneur en Flavonoïdes :

DAMIANA



La Pinocembrine que l'on trouve aussi dans le damiana, le curcuma rond (famille du gingembre), le miel et la propolis,

La Galangine que l'on trouve dans les racines du galanga

GALANGA



CURCUMA



Et la pinobanksine qui est la bio-synthétisation de la pinacembrine ...

De nombreux constituants ont été fractionnés et identifiés, les principaux étant de la famille des flavonoïdes on y trouve également de la vitamine A et B3 ou PP ainsi qu'une grande variété d'oligo-éléments : aluminium, argent, bore, chrome, cobalt, cuivre, étain, magnésium, manganèse, molybdène, nickel, plomb, sélénium, silicium, titane, vanadium, zinc...

Différentes études ont démontré, d'une part son innocuité absolue et sa parfaite tolérance et d'autre part la réalité d'un certain nombres de propriétés majeures : Antimicrobiennes (bactériostatiques et bactéricides), fongicides et peut être virocides ; Anesthésiques très

puissantes, cicatrisantes par stimulation de la régénération tissulaire, et anti-inflammatoires. Elle est indiquée principalement dans les affections ORL (angines, pharyngites, laryngites, rhinites, sinusites, etc...) ,dans les affections de la sphère buccale : gingivites infections dentaires ...), en Dermatologie (contusion blessures, engelures, crevasses, brûlures, abcès, verrues, cors, durillons, exéma, psoriasis ...

Cette teneur peut cependant varier beaucoup d'un produit à l'autre, notamment en fonction du lieu de la récolte et des végétaux visités.

Il existe plusieurs types de propolis : jaune, verte, rouge, et brune.

La propolis jaune est la plus courante chez nous, elle est issue des peupliers.

La propolis verte vient du Brésil, la propolis rouge vient des pays tropicaux (Cuba) et sont rares

Sous forme d'extrait sec, la propolis est utilisée pour traiter les problèmes de stomatite, de gingivites et les infections dentaires.

Toutefois, si vous êtes allergique aux produits de la ruche, évitez d'en consommer.

Comment prendre Propolis brute en paillettes ?

Mâchez rapidement un ou deux morceaux pour obtenir une petite boule de pâte de propolis.

« Calez » là dans un coin de la bouche et laissez les principes actifs se libérer progressivement. La propolis peut coller aux dents mais c'est pour la bonne cause !



Sans oublier de consulter son médecin, toujours...

En raison des résines végétales qu'elle renferme, la propolis est depuis longtemps considérée dans l'herboristerie traditionnelle comme un remède utile pour combattre les infections de toutes sortes, tant par voie interne que par voie externe.

La propolis peut être utilisée dans divers produits, tels que des teintures, des pommades, des crèmes et des dentifrices et autres produits de santé.

Y compris le vernis pour bois, elle entraine dans la composition du vernis utilisé par le célèbre luthier **Stradivarius**.



UN PEU D'HISTOIRE



Les légionnaires romains portaient, en plus des amulettes de protection, une trousse de secours contenant de la propolis ainsi que de l'achillée millefeuille pour les blessures. Elle servait pour réduire les infections des plaies et accélérer la guérison.



En Égypte, la propolis servait à l'embaumement.



Elle était également connue des Grecs anciens puisque Aristote (384 - 322 av. J.-C), la présentait, dans son Histoire des animaux, comme un « remède aux affections de la peau, plaies et suppurations ».

